Emission JO :
s'informer pour mieux vous défendre

Pays de la Loire - Communiqué FO - SNJ

Le 17 avril dernier, France 3 Pays de la Loire enregistrait la troisième émission 5,4,3,2,1... Jeux ! à Laval mettant en valeur les sportifs de Mayenne, en lien avec les Jeux Olympiques. Ce dispositif mêlant salariés de notre région aux équipes de La Fabrique à Paris devait fabriquer un programme d'environ 35 minutes qui sera diffusé le dimanche 28 avril. Comme nous l'avions déjà fait sur les essais Tempo, nous, délégués FO, SNJ et représentants des salariés FO, sommes venus assister à cette journée dans un rôle d'observateurs. Notre objectif était de comprendre comment se fabrique cette émission, quels sont les rôles de chacun, techniciens, encadrants, journalistes et surtout de s'assurer que tous travaillent dans de bonnes conditions.

Nous remercions les salariés et notre directeur Vincent Lefalher de leur accueil et d'avoir répondu selon leurs disponibilités à nos questions. Nos échanges ont été fructueux et nous ont permis de comprendre le rôle de chacun. Quels moyens techniques sont nécessaires à cette émission ? Quels sont les outils de productions dont nous disposons à Nantes ? Quels métiers sont sollicités ? Comment les salariés peuvent être inclus dans des dispositifs recourant à des prestataires privés ? Comment est choisi le réalisateur ? Autant d'informations dont nous avons besoin pour vous défendre au quotidien et savoir répondre si besoin aux arguments de la direction.

Il paraît important de rappeler que notre rôle de délégués syndicaux et représentants du personnel est d'être vigilant sur les conditions de travail tant physiques que morales. Et à ce titre, nous avons règlementairement accès à tous les espaces où sont présents les salariés.

Des comportements inappropriés ont été constatés sur les enregistrements des deux précédentes émissions. Nous aurions souhaité réagir plus rapidement, mais ces problèmes nous ont été rapportés tardivement. Nous remercions les collègues qui ont eu le courage de s'exprimer et de prendre position pour y mettre un terme. À l'avenir, n'hésitez pas à nous solliciter dès que vous avez le moindre doute sur vos conditions de travail.

Le déroulement de ce nouvel enregistrement nous a rassuré même si nous n'avons pas pu suivre tous les échanges pour ne pas perturber son enregistrement. Nous avons essayé d'être aussi discrets que possible et remercions les salariés ainsi que l'équipe de la Fabrique de leur compréhension. Leur implication et leurs contributions à la réussite de ce programme était bien visible.

Nous serons régulièrement présents sur l'enregistrement d'émissions, journaux ou toute autre activité engageant des salariés de France 3 Pays de la Loire.

Nous serons toujours à votre écoute.

Laurence COUVRAND, Déléguée syndicale SNJ
Pierre-Erik CALLY, Délégué syndical FO et représentant du personnel
Maryse LAMY, Représentante du personnel FO